



FONDS
pour la prévention
du crime et les
services aux victimes

Rapport annuel 2018-2019

crimepreventionfundyukon.ca

Table des matières

Mot de la présidente	1
Historique	2
Objet et mandat	3
Sources de financement	4
Conseil d'administration	5
L'exercice en revue	7
Subventions attribuées pendant l'exercice 2018-2019	8
Annexe	
États financiers vérifiés de l'exercice 2018-2019	13

Mot de la présidente

J'ai l'honneur de présenter le 20^e rapport annuel du Fonds pour la prévention du crime et les services aux victimes. Conformément à l'article 8 de la *Loi sur le fonds pour la prévention du crime et les services aux victimes* et au nom du conseil d'administration, ce rapport porte sur l'exercice clos le 31 mars 2019.

Le Fonds pour la prévention du crime et les services aux victimes finance des projets locaux ayant pour objectif de réduire la criminalité, de prévenir les violences fondées sur le genre ou d'aborder les causes fondamentales du comportement criminel. Le Fonds soutient également les projets qui fournissent des renseignements et des programmes à l'intention des victimes d'actes criminels.

Au cours de l'exercice 2018-2019, le conseil d'administration a choisi de subventionner 19 projets, pour un montant total de 519 315 \$. La santé mentale, les loisirs, la musique, les activités estivales de soutien scolaire, la réalisation de peintures murales et l'emploi étaient au cœur de ces projets. Pour certains d'entre eux, il s'agissait de passer à l'étape d'après : la mise en place de cours d'éducation sexuelle aux personnes handicapées; la dernière année du programme Crime Stoppers (*Échec au crime*) récompensant le signalement des contrevenants; l'organisation de formations et d'ateliers destinés aux personnes et aux groupes intéressés par la justice réparatrice; et la création de solutions sûres pour les personnes travaillant dans l'industrie du sexe. Cette année, le conseil a également décidé de financer les projets suivants : une pièce de théâtre portant sur la prévention des crimes haineux; des présentations sur la conduite avec facultés affaiblies à l'intention des jeunes; des loisirs à l'intention des familles; des manifestations estivales dans le cadre de la Semaine de la fierté gaie; des ateliers non restrictifs sur les connaissances culturelles; et une évaluation des besoins en matière de programmes parascolaires.

Plus de la moitié de ces projets sont issus de collectivités rurales du Yukon ou ont pour but de leur être utiles. Chacun des projets financés cette année souligne l'engagement du milieu associatif à s'adapter et à trouver des solutions pour lutter contre la criminalité et la victimisation.

Conformément à la *Loi*, un conseil d'administration gère le Fonds, établit des critères, des lignes directrices et des modalités de financement et examine les propositions qui lui sont présentées. Le conseil d'administration remercie l'ensemble des organismes dont le travail a cette année permis de préparer et de déployer des projets axés sur la prévention de la criminalité ainsi que de compléter les services aux victimes. Nous sommes convaincus que votre travail améliore la vie de nos concitoyens, et nous avons hâte d'apporter notre concours à d'autres projets locaux au cours de l'année à venir. La date limite de candidature pour les projets est fixée à minuit, les 15 février et 15 août de chaque année.



Lareina Twardochleb
Présidente

Historique

Au milieu des années 1990, des employés du ministère de la Justice du Yukon ont commencé à chercher un moyen pour obtenir des fonds en vue de soutenir les programmes de prévention du crime et les services aux victimes dans le territoire. Il était alors très difficile de trouver des fonds pour accompagner ces initiatives.

Le gouvernement du Yukon venait tout juste de conclure un accord avec la Klondike Visitors Association pour permettre l'exploitation de machines à sous au casino Diamond Tooth Gerties. Des fonds non réclamés générant des intérêts se trouvaient sur un compte fiduciaire administré par le tribunal. Des suramendes compensatoires avaient récemment été introduites dans le *Code criminel*, entraînant une augmentation des sommes consignées au tribunal, et le gouvernement du Yukon avait signé un accord avec le Gouvernement Canada qui précisait de quelle manière les produits de la disposition de biens confisqués seraient partagés entre les gouvernements du Yukon et du Canada.

L'idée de regrouper ces différentes sommes existantes dans un seul et même fonds a alors été soulevée. Ce fonds générerait des produits d'intérêt qui pourraient servir chaque année à porter les projets de prévention du crime et de services aux victimes. Cette idée a été examinée et peaufinée pour, en fin de compte, donner lieu à l'adoption de la *Loi sur le fonds pour la prévention du crime et les services aux victimes* par l'Assemblée législative du Yukon à l'automne 1997.

À l'Assemblée, les partis de tous bords se sont prononcés en faveur de cette initiative et n'y ont apporté que deux modifications mineures. La première modification avait pour but d'élargir le conseil d'administration à neuf membres en ajoutant un deuxième membre issu des Premières nations. La seconde modification précisait quant à elle que les recettes provenant de la Klondike Visitors Association en vertu de l'accord sur les machines à sous cesseraient lorsque le capital du Fonds atteindrait 2 millions de dollars.

La *Loi sur le fonds pour la prévention du crime et les services aux victimes* s'est vu accorder la sanction royale à l'automne 1997 et a été promulguée en 1998. Les premières subventions du Fonds ont été attribuées en 1998.

À l'automne 2004, la *Loi* est repassée devant l'Assemblée législative après l'introduction de nouvelles modifications. La modification la plus importante consistait à supprimer le plafond de recettes tirées de la Klondike Visitors Association. Une autre modification a permis le versement d'honoraires aux membres du conseil d'administration qui ne recevaient aucune rémunération supplémentaire de leurs employeurs pour y siéger. Les autres modifications étaient principalement de nature administrative.

En 2018, le gouvernement du Yukon a de nouveau modifié la *Loi* pour garantir une société diverse et inclusive soutenant l'égalité et la non-discrimination des personnes LGBTQ2S+, notamment en améliorant la diversité de genre dans les conseils et les comités prévus par la loi et qui sont déjà assujettis à des exigences légales quant à leur composition (sexe ou genre). La *Loi sur le fonds pour la prévention du crime et les services aux victimes* a été modifiée pour ajouter les questions de violence fondée sur le genre et d'égalité entre les genres, en plus des dispositions existantes sur les questions de violence faite aux femmes et d'égalité des femmes.

Objet et mandat

L'article 4 de la *Loi sur le fonds pour la prévention du crime et les services aux victimes* fixe les objectifs du Fonds en matière de financement :

- (a) promouvoir et fournir des services visant à réduire la fréquence du crime;
- (b) promouvoir et fournir des services visant à prévenir la violence faite aux femmes et aux enfants;
- (c) promouvoir et fournir des services visant à déterminer les causes fondamentales du comportement criminel;
- (d) offrir et publier des informations sur les méthodes de prévention du crime, sur les moyens de se défendre contre la victimisation découlant du crime et sur les besoins des victimes d'infractions et sur les services qui leur sont offerts;
- (e) promouvoir et fournir des programmes et des services à l'intention des victimes d'actes criminels, notamment les programmes et les services axés sur la promotion des droits mentionnés dans la Déclaration des droits des victimes.

De sa mise sur pied, en 1998, jusqu'au 31 mars 2019, au total, le Fonds a approuvé 359 projets axés sur la prévention du crime et les services aux victimes d'actes criminels.

Sources de financement

L'article 2 de la Loi sur le fonds pour la prévention du crime et les services aux victimes précise les sources de financement **Fonds** :

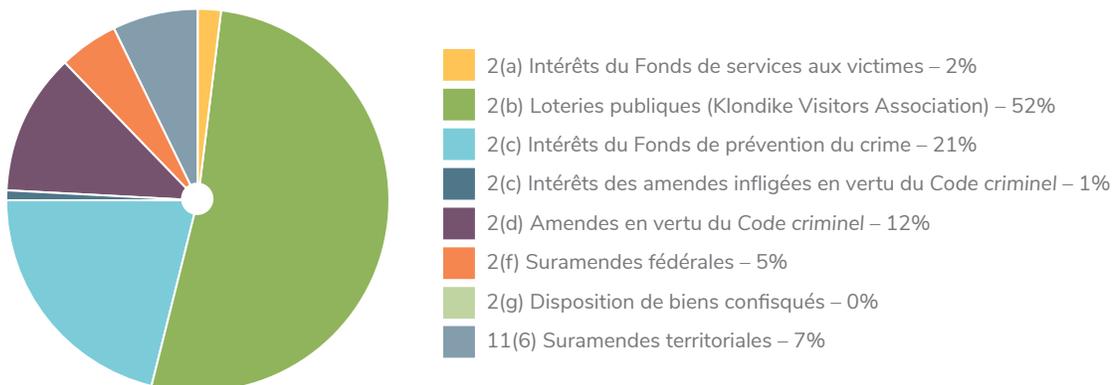
Est constitué le Fonds pour la prévention du crime et les services aux victimes auquel seront crédités :

- (a) les sommes détenues dans le Fonds de services aux victimes constitué sous le régime de la Loi sur les services aux victimes et maintenu en vertu de la présente loi;
- (b) les sommes perçues par le gouvernement du Yukon d'un mandataire autorisé sous le régime de la Loi sur les loteries publiques par suite des activités par elle exercées pour mettre sur pied ou exploiter pour le compte du gouvernement du Yukon une loterie selon la définition que donne de ce mot l'article 207 du Code criminel (Canada);
- (c) les intérêts perçus par le gouvernement du Yukon par suite des sommes consignées au tribunal qui ne sont destinées à aucun bénéficiaire;
- (d) les amendes consignées au tribunal par un contrevenant à qui des amendes ont été infligées en vertu du Code criminel (Canada);
- (e) les sommes données par une personne à la condition qu'elles servent à assurer la réalisation des objets du Fonds;
- (f) les suramendes compensatoires infligées en vertu du Code criminel (Canada);
- (g) toute somme reçue par le Yukon en provenance du Canada conformément au Protocole d'entente concernant le partage du produit de la disposition de biens confisqués et autres questions conclu par le Yukon et le Canada le 28 mars 1996;
- (h) les sommes affectées au Fonds par la Législature. L.Y. 2015, ch. 6, art. 6; L.Y. 2004, ch. 7, art. 2; L.Y. 2002, ch. 49, art. 2.

Suramende

11(6) Les suramendes payables en application du présent article sont versées au crédit du compte du Fonds contenant le Fonds de services aux victimes. L.Y. 1997, ch. 11, art. 11.

Sources de financement du Fonds pour la prévention du crime et les services aux victimes pour l'exercice 2018-2019



Estrada & Tan., comptables professionnels agréés, États financiers du Fonds pour la prévention du crime et les services aux victimes pour l'exercice clos le 31 mars 2019, p. 9.

La population est invitée à faire des dons pour soutenir des projets locaux en prenant contact avec l'administrateur du Fonds au 867-667-8746.

Conseil d'administration

L'article 5 de la Loi sur le fonds pour la prévention du crime et les services aux victimes prévoit la constitution du conseil d'administration et la rémunération de ses membres :

- (1) Le Fonds est administré et dirigé par un conseil d'administration composé du directeur des Services aux victimes, le cas échéant, de neuf membres ainsi nommés par le commissaire en conseil exécutif :
 - (a) un fonctionnaire recommandé par le ministre de la Justice (deux s'il n'y a pas de directeur des Services aux victimes);
 - (b) un fonctionnaire recommandé par le ministre de la Santé et des Affaires sociales;
 - (c) une personne recommandée par la Gendarmerie royale du Canada;
 - (d) deux personnes recommandées par le ministre de la Justice choisies parmi celles proposées par le Conseil des Premières nations du Yukon, par d'autres Premières nations du Yukon et par des organismes des Premières nations qui s'intéressent aux questions touchant la justice;
 - (e) une personne recommandée par le ministre de la Justice choisie parmi celles proposées par les organismes préoccupés par les questions d'égalité entre les genres, les questions concernant l'égalité des femmes et les problèmes que rencontrent les femmes au Yukon;
 - (f) deux personnes recommandées par le ministre de la Justice choisies parmi le public en général qui ont manifesté un intérêt pour les questions touchant la justice.
- (2) Les membres du conseil sont nommés pour un mandat maximal renouvelable de trois ans.
- (3) Les vacances survenues au conseil n'entravent pas son fonctionnement.
- (4) Le commissaire en conseil exécutif désigne le membre qui assume la présidence du conseil.
- (5) Les membres du conseil peuvent désigner en leur sein le ou les membres qui assurent la vice-présidence du conseil et qui assument la présidence en cas d'absence ou d'empêchement du président.
- (6) Les membres du conseil peuvent recevoir le remboursement des frais de déplacement et de séjour entraînés par l'accomplissement de leurs fonctions hors de leur lieu ordinaire de résidence. Toutefois, sauf disposition réglementaire contraire, le remboursement de ces frais se conforme autant que possible au remboursement de frais semblables aux fonctionnaires du Yukon.
- (7) Les membres du conseil qui ne reçoivent aucune rémunération de la part de leur employeur pour leurs fonctions sur le conseil ont droit de recevoir une rémunération que le commissaire en conseil exécutif peut prescrire.

L'article 6 de la **Loi** décrit les pouvoirs du conseil d'administration et l'article 7 décrit les principes de gestion du Fonds que le conseil d'administration se doit de respecter.

Au cours de l'exercice 2018-2019, le conseil d'administration était composé des membres suivants :

Membres du conseil d'administration du Fonds pour la prévention du crime et les services aux victimes en 2018-2019

Alinéa 5(1)(a)	Lareina Twardochleb	Ministère de la Justice
Alinéa 5(1)(a)	Luda Ayzenberg	Ministère de la Justice
Alinéa 5(1)(b)	Jane Bates (jusqu'en septembre 2018) Cameron Grandy	Ministère de la Santé et des Affaires sociales
Alinéa 5(1)(c)	Cpl. Dwayne Latham (jusqu'en décembre 2018) Gend. Dean Hoogland	Gendarmerie Royale du Canada
Alinéa 5(1)(d)	Kathleen Van Bibber	Représentante des Premières nations du Yukon
Alinéa 5(1)(d)	Phyllis Smith	Représentante des Premières nations du Yukon
Alinéa 5(1)(e)	Marian Horne	Représentante d'une organisation féminine
Alinéa 5(1)(f)	Tamara Horsey	Membre du grand public ayant manifesté un intérêt pour les questions touchant la justice
Alinéa 5(1)(f)	Poste vacant (jusqu'en mars 2019) Michael Gladish	Membre du grand public ayant manifesté un intérêt pour les questions touchant la justice

Remarques :

Phyllis Smith – le 7 août 2018 – statut de membre renouvelé

Cameron Grandy – le 17 janvier 2019 – nouveau membre

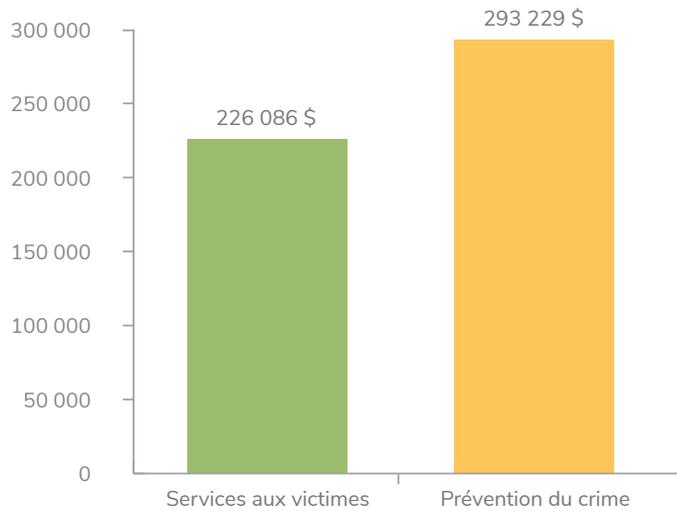
Gend. Dean Hoogland – le 17 janvier 2019 – nouveau membre

Michael Gladish – le 14 mars 2019 – nouveau membre

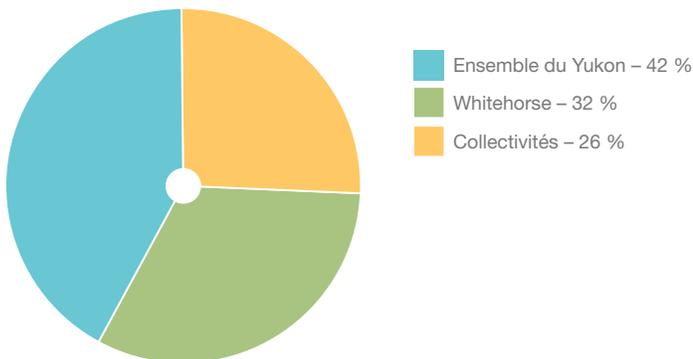
L'exercice en revue

Le Fonds pour la prévention du crime et les services aux victimes a accordé ou accordé sous condition la somme de **519 315 \$** à 19 projets en 2018-2019.

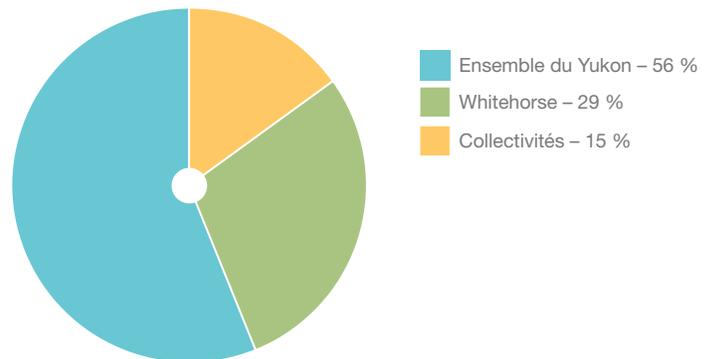
Financements accordés au cours de l'exercice 2018-2019 par type de projet



Nombre de projets financés au cours de l'exercice 2018-2019 par zone géographique



Répartition des fonds accordés au cours de l'exercice 2018-2019 par zone géographique



Au cours de l'exercice 2018-2019, le conseil d'administration du Fonds pour la prévention du crime et les services aux victimes a examiné 26 projets pour les périodes de financement de l'automne 2018 et du printemps 2019. Le financement de 19 de ces projets a été approuvé.

Projets financés à l'automne 2018

Les projets suivants ont été approuvés par le conseil d'administration en septembre 2018.

Le **Boys and Girls Club of Yukon** a reçu **30 000 \$** pour évaluer les besoins et élaborer une stratégie de mise en œuvre durable de ses programmes parascolaires. Le projet comprenait la réalisation d'une étude de marché et d'une étude d'impact auprès d'intervenants communautaires, qui portent sur les programmes parascolaires destinés aux préadolescents à Whitehorse. Dans le cadre de ce processus, l'organisme a pu déterminer les besoins en la matière, nouer des partenariats et lancer un programme parascolaire à l'école à l'automne 2018.

La **Gwaandak Theatre Society** a reçu **15 500 \$** pour présenter la pièce « **Bystander** », qui abordait diverses questions ayant rapport à la justice et la disposition à la compassion, à l'intolérance et à la brutalité chez les humains. La production prévoyait une discussion avec le public et la distribution d'un guide traitant de questions liées à la criminalité et à la prévention du crime, particulièrement des crimes haineux. Après la présentation par la Gwaandak Theatre Society, un travailleur communautaire qualifié animait une discussion avec l'auditoire sur des questions abordées dans la pièce, dont l'éthique, la justice, la paix et les droits de la personne.

La **section yukonnaise de l'Association canadienne pour la santé mentale** a reçu **25 380 \$** pour **LA TÊTE HAUTE : après le sommet**, un projet de lutte contre la stigmatisation axé sur les jeunes qui vise à les sensibiliser davantage aux problèmes de santé mentale et à faire évoluer les comportements à cet égard. **Après le sommet** constitue la deuxième phase du projet : les jeunes qui ont assisté au sommet retournent dans leur école respective et mettent sur pied des activités propices à faire changer les mœurs pour réduire la stigmatisation par rapport aux maladies mentales et à promouvoir la santé mentale. Les élèves ont créé un panneau d'information sur le bien-être, ont mis sur pied une initiative d'entraide, ont conçu un « tableau des sentiments », et ont organisé un « échange de biscuits » au cours duquel chaque biscuit était échangé contre un sentiment exprimé. Un volet du projet de la section yukonnaise de l'Association canadienne pour la santé mentale consiste en outre à planifier des sommets **LA TÊTE HAUTE** qui se tiendront à Watson Lake et Dawson à l'automne 2019.

La **section yukonnaise de MADD (Les mères contre l'alcool au volant)** a reçu **5 289 \$** pour présenter à 709 élèves de Carmacks, Teslin, Faro et Whitehorse **No Tomorrow, l'édition 2018-2019 du programme scolaire de MADD Canada**. Chaque présentation comprenait la projection d'un film accompagné de témoignages et était animée par un intervenant formé par MADD Canada, qui après coup, renseignait les élèves sur les outils et les stratégies qu'ils peuvent utiliser dans une situation impliquant la conduite avec facultés affaiblies. Une trousse d'information était remise à chaque école pour ~~les aider~~ à poursuivre des discussions en classe sur la consommation d'alcool et de drogues et la conduite avec facultés affaiblies.

Le conseil de l'École élémentaire Selkirk a reçu **11 800 \$** pour le projet **Selkirk Reach Out and Play In**, qui visait à offrir aux élèves du Yukon la chance d'apprendre à jouer du violon, que ce soit le style classique ou traditionnel. Les élèves de l'École ont ainsi pu suivre des leçons de violon privées pendant 22 semaines. On a offert la même chose à des élèves de Pelly Crossing, à raison d'une semaine à l'automne, et d'une semaine au printemps. Les jeunes se sont ensuite produits en duos (un élève de la ville et un élève de Pelly Crossing) à la deuxième édition de String Extravaganza, qui a eu lieu au Centre des arts du Yukon le 3 mars 2019. Un concert a également été organisé à Pelly Crossing à la fin de la semaine organisée au printemps.

Le Village de Carmacks a reçu **1 320 \$** pour la tenue d'une **séance d'information sur la légalisation du cannabis**. Des représentants du gouvernement du Yukon et de la GRC ont été invités à rencontrer les membres de la collectivité pour leur parler de la nouvelle loi entrée en vigueur le 17 octobre 2018. Au total, 96 personnes ont assisté à la rencontre et ont reçu de l'information sur la délivrance de permis de vente et les responsabilités des locataires et des locataires, ainsi que de l'information pour les parents et les jeunes concernant les effets du cannabis sur la santé.

Le Village de Teslin a reçu **6 200 \$** pour un programme à deux volets, soit **Family Togetherness (Familles Ensemble)** et **New Youth (Jeunesse nouvelle)**. Une activité familiale spéciale était organisée chaque mois (danse d'Hallowe'en, promenade de Noël en chariot de foin et ateliers avec B.Y.T.E.) dans le cadre du premier volet. Le second volet avait pour objet d'aider les jeunes de la collectivité qui vivaient à Whitehorse à poursuivre leurs études secondaires. Le coordonnateur du programme se rendait à Whitehorse pour garder le contact avec les jeunes et organiser des activités avec eux. De cette façon, les jeunes de Teslin ne se sentaient pas isolés et déconnectés tandis qu'ils étaient loin de leur famille et de leur communauté.

Le Whitehorse Aboriginal Women's Circle a reçu **50 000 \$** pour le projet **Strengthening Our Spirits**, qui consiste à offrir aux femmes autochtones des ateliers non restrictifs sur les connaissances culturelles. Des repas sont servis et des services de garderie sont offerts durant les ateliers. Une Aînée participe à chaque atelier, et on invite des fournisseurs de services communautaires à venir donner de l'information sur leurs services d'une manière accessible et exempte de jugements. Exemple de compétences culturelles abordées : perlage, tissage, récolte et conservation de plantes médicinales, narration de contes et tannage des peaux.

Le Yukon Circle of Change a reçu **9 150 \$** pour la **deuxième phase d'un projet portant sur la justice réparatrice**, qui s'inscrit dans la foulée du projet de rencontres communautaires axées sur le même thème qui a eu lieu en 2015-2017. La phase II met l'accent sur les activités de sensibilisation dans la collectivité et le soutien aux animateurs, et vise à offrir aux personnes et aux groupes intéressés la formation nécessaire, y compris par la voie d'ateliers, pour qu'ils puissent mettre ces compétences en pratique au sein de leur propre organisme. Le Yukon Circle of Change assure en outre, sur demande, la tenue de rencontres et de cercles de justice réparatrice dirigés par des animateurs formés.

Le Conseil yukonnais pour la condition de la femme a reçu **172 971 \$** pour poursuivre son **initiative sur le travail du sexe et la traite des femmes et des filles**. La phase précédente avait consisté à recueillir de l'information concernant la population assez considérable de femmes et de filles travaillant dans l'industrie du sexe ou victimes de la traite de personnes au Yukon. Ces femmes ne sont pas au courant des services à leur disposition et trouvent risqué de signaler la violence dont elles font l'objet. Cette nouvelle phase du projet propose des formations aux prestataires de service, aux décideurs et aux intervenants. Le projet Moving Forward vise à trouver des solutions réalistes et sûres pour les travailleuses du sexe qui désirent changer de métier, et à mettre sur pied des programmes de prévention contre la traite de personnes. Il consiste également à assurer le maintien en place de cercles d'entraide pour les travailleuses du sexe.

Projets financés au printemps 2019

Les projets suivants ont été approuvés par le conseil d'administration en mars 2019.

Le **Boys and Girls Club of Yukon** s'est vu accorder **5 700 \$** pour un projet pilote baptisé **Get Ed!**, qui consistait à offrir de la formation, du mentorat et d'autres possibilités aux jeunes de 19 à 25 ans. D'une durée de 12 semaines, le projet permettrait aux participants de développer une saine appréciation de soi, de rehausser leur employabilité et de recevoir de l'aide à se trouver un emploi.

Inclusion Yukon (anciennement appelée Yukon Association for Community Living) a reçu **23 309 \$** pour la phase 3 du projet **My Body, My Life**, un projet à volets multiples ayant pour objet la sexualité et les déficiences. L'organisme a été financé pour organiser des webinaires d'éducation sexuelle une fois par mois, offrir de la formation aux professionnels et mener une campagne de sensibilisation publique d'un mois visant à déconstruire les mythes entourant la sexualité et les déficiences. Une personne formée en santé sexuelle animera des rencontres avec les élèves ayant des déficiences dans les écoles de la région et distribuera du matériel. Des cercles de l'amitié auront également lieu au cours desquels les participants pourront apprendre les 10 techniques pour se faire aimer et se faire des amis.

La **Lorne Mountain Community Association** a reçu **5 966 \$** pour **A Sense of Place and Community**, un programme d'activités estivales pour les enfants et les jeunes. Durant les vacances d'été, les jeunes de la collectivité ont été invités à participer à des cours d'art, à des jeux collaboratifs et à des jeux libres. Les activités se sont déroulées dans toutes les aires attenantes au centre communautaire : planchodrome, pavillon de jardin, terrain de basketball, sentiers pédestres, parcours de disque-golf, aire de rassemblement et terrain de golf. Le projet visait à encourager la créativité, à favoriser l'établissement de liens et à alimenter un sentiment d'appartenance par rapport au centre communautaire.

Queer Yukon Society a reçu **23 000 \$** pour la tenue de l'édition 2019 de la **Semaine de la fierté gaie**, qui s'est tenue du 3 au 9 juin. Le programme de la semaine comprenait de nombreuses activités pour les personnes LGBTQ2S+ pour souligner le 50^e anniversaire de la décriminalisation de l'homosexualité au Canada, dont un défilé de la fierté suivi d'un pique-nique, une soirée de jeux-questionnaires, une danse, une excursion en canot, la projection de films et des activités pour les jeunes.

Le **village de Carmacks** a reçu **9 620 \$** pour le projet **Building a Better Today (Bâtir un meilleur avenir aujourd'hui)**, qui englobe trois programmes visant à encourager les enfants, les jeunes et les adultes à être plus actifs en soirée et durant les fins de semaine et à stimuler leur créativité. Des soirées pour femmes, au cours desquelles on servira une collation, seront organisées afin de leur donner l'occasion de se rencontrer, de participer à différentes activités et d'obtenir du soutien et de l'information sur les ressources disponibles. Le Village envisage également d'organiser deux activités de peinture – une pour les femmes dans le cadre des soirées pour dames – et une autre pour les enfants et les jeunes. Des cours de judo leur seront également offerts. Toutes ces activités ont pour but de développer la confiance en soi, d'encourager la créativité et de créer un espace pour des échanges sociaux positifs.

Le **Village de Teslin** a reçu **52 100 \$**¹ pour son projet de **bien-être communautaire** qui implique de faire venir au village un conseiller auprès des jeunes, d'organiser des activités au centre pour jeunes et d'offrir des programmes parascolaires quatre soirs par semaine. Des activités familiales mensuelles sont prévues : jeux-questionnaires, aménagement d'un espace de défoulement familial, parties de ballon-chasseur dans le noir avec des ballons fluorescents, randonnée en famille, soirées consacrées à des jeux de société, fabrication de confitures, danse familiale, soirée de cuisine en famille, promenades en charrette à foin, journée de ski. Un camp de cirque a également été organisé pendant l'été.

La **Youth of Today Society** a reçu **35 210 \$** pour le projet **Sublime – A Crime Awareness Journey**, qui a permis la réalisation, pendant l'été, de sept peintures murales à Carcross, à Haines Junction, à Tagish, à Inuvik et à Whitehorse. Pour la conception, on a consulté des représentants des Premières nations, des jeunes locaux et des Aînés. Des discussions ont eu lieu entre ces deux derniers groupes sur la prévention du crime, la violence et les besoins des victimes et mèneront à la réalisation de courts métrages qui seront diffusés sur les réseaux sociaux, la chaîne 9 et dans la version en ligne du journal Shakat.

La **Yukon Community Crime Stoppers Association** a reçu **2 000 \$** pour le programme de récompenses à l'intention des personnes qui font un signalement permettant d'arrêter ou d'appréhender un contrevenant, de récupérer des biens volés ou de saisir des drogues illégales. L'organisme fait appel au public pour lutter contre la criminalité, et leur fournit la possibilité de communiquer de l'information à la police de façon anonyme. Si le signalement mène à une arrestation, à la récupération de bien ou à la saisie de drogues, son auteur pourrait recevoir une récompense.

Le **Yukon Tourism Education Council** a reçu **34 800 \$** pour la tenue d'un camp d'été gratuit pour les 66 jeunes de familles d'immigrants et de réfugiés. Par l'entremise du centre multiculturel, des jeunes de 6 à 12 ans ont été mis en contact avec d'autres jeunes pour mener des activités thématiques, nouer des liens et renforcer leur estime de soi afin de contrer le recul estival des acquis. Ce camp s'est déroulé sur neuf semaines et comportait des activités scolaires, de l'artisanat, des visites, des jeux, des conférences et des sorties éducatives.

¹ Le conseil d'administration a approuvé sous condition le montant total de 52 100 \$ et a demandé la révision du budget. Le montant définitif approuvé s'élève à 46 944 \$.

Annexe

États financiers vérifiés de l'exercice 2018-2019

Remarque : Des différences peuvent exister dans les montants indiqués dans le texte ci-dessus, ceux annoncés dans les communiqués de presse et ceux figurant dans les états financiers vérifiés présentés ci-après. Les communiqués de presse annoncent les montants qui avaient été octroyés aux organisations pour les projets tandis que les états financiers vérifiés tiennent compte des montants réellement versés. Il arrive que les responsables d'un projet découvrent qu'ils auront besoin de montants inférieurs à ceux demandés ou qu'un projet soit simplement annulé et que les subventions connexes soient reversées au Fonds.

CRIME PREVENTION AND
VICTIM SERVICES TRUST

Financial Statements

Year Ended March 31, 2019



Estrada & Tan
Chartered Professional Accountants
Beyond the numbers

CRIME PREVENTION AND VICTIM SERVICES TRUST

Index to Financial Statements

Year Ended March 31, 2019

	Page
TRUSTEES' RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL REPORTING	1
INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT	2 - 3
FINANCIAL STATEMENTS	
Statement of Financial Position	4
Statement of Receipts and Disbursements	5
Statement of Changes in Net Assets	6
Statement of Cash Flows	7
Notes to Financial Statements	8 - 14

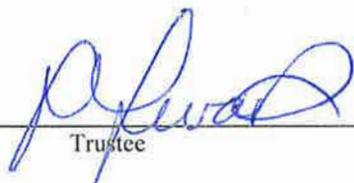
TRUSTEES' RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL REPORTING

The financial statements of Crime Prevention and Victim Services Trust which have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations are the responsibility of the trustees. When alternative accounting methods exist, trustees have chosen those it deem most appropriate in the circumstances. These statements include certain amounts based on trustees' estimates and judgments. The trustees have determined such amounts based on a reasonable basis in order to ensure that the financial statements are presented fairly in all material respects.

The integrity and reliability of Crime Prevention and Victim Services Trust's reporting systems are achieved through the use of formal policies and procedures, the careful selection of employees and an appropriate division of responsibilities. These systems are designed to provide reasonable assurance that the financial information is reliable and accurate, safeguard the assets and prevent and detect fraud.

The Board of Trustees ("Board") is ultimately responsible for financial reporting, reviewing and approving the financial statements. The Board meets periodically to review significant accounting, reporting and internal control matters. Following its review of the financial statements and discussions with the auditors, the Board approves the financial statements. The Board also considers the engagement or re-appointment of the external auditors.

The financial statements have been audited on behalf of the members by Estrada & Tan, Chartered Professional Accountants, in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.



Trustee



Trustee

Whitethorse, YT
September 12, 2019



INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Members of Crime Prevention and Victim Services Trust

Opinion

We have audited the financial statements of Crime Prevention and Victim Services Trust (the Trust), which comprise the statement of financial position as at March 31, 2019, and the statements of receipts and disbursements, changes in net assets and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Trust as at March 31, 2019, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of the Trust in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with those requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Responsibilities of Trustees and Those Charged with Governance for the Financial Statements

The trustees are responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as trustees determine is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, the trustees are responsible for assessing the Trust's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters relating to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Trust or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Trust's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements. As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

(continues)



Independent Auditor's Report to the Members of Crime Prevention and Victim Services Trust *(continued)*

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Trust's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by the trustees.
- Conclude on the appropriateness of the trustees' use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Trust's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Trust to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Whitehorse, Yukon Territory
September 12, 2019

Estrada & Tan

CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

CRIME PREVENTION AND VICTIM SERVICES TRUST
Statement of Financial Position
March 31, 2019

	2019	2018
ASSETS		
CURRENT		
Funds in trust <i>(Note 4)</i>	\$ 6,806,981	\$ 6,479,962
Funds receivable	348,482	366,375
Grants receivable	1,645	12,026
	\$ 7,157,108	\$ 6,858,363
LIABILITIES AND NET ASSETS		
CURRENT		
Accounts payable and accrued liabilities <i>(Note 7)</i>	\$ 2,090,718	\$ 2,091,580
Deferred revenue <i>(Note 8)</i>	3,035,089	2,742,171
Grants payable	31,301	24,612
	5,157,108	4,858,363
NET ASSETS	2,000,000	2,000,000
	\$ 7,157,108	\$ 6,858,363

CONTINGENT LIABILITY *(Note 11)*
PROJECT COMMITMENTS *(Note 13)*

ON BEHALF OF THE TRUSTEES



Trustee


Trustee

CRIME PREVENTION AND VICTIM SERVICES TRUST
Statement of Receipts and Disbursements
Year Ended March 31, 2019

	2019	2018
RECEIPTS		
Funds - Crime Prevention <i>(Note 3)</i>	\$ 517,086	\$ 493,602
Funds - Victim Services <i>(Note 3)</i>	57,166	41,742
Transfer to deferred revenue	<u>(292,917)</u>	<u>(264,541)</u>
	<u>281,335</u>	<u>270,803</u>
DISBURSEMENTS		
Project grants - Crime Prevention <i>(Note 6)</i>	171,982	103,907
Project grants - Victim Services <i>(Note 6)</i>	88,162	129,340
Professional fees	9,000	16,750
Office	5,325	7,189
Travel <i>(Note 5)</i>	4,928	9,054
Honorarium <i>(Note 5)</i>	<u>1,938</u>	<u>4,563</u>
	<u>281,335</u>	<u>270,803</u>
EXCESS OF RECEIPTS OVER DISBURSEMENTS	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>

See notes to financial statements

CRIME PREVENTION AND VICTIM SERVICES TRUST
Statement of Changes in Net Assets
Year Ended March 31, 2019

	2019	2018
NET ASSETS - BEGINNING OF YEAR	\$ 2,000,000	\$ 2,000,000
NET ASSETS - END OF YEAR	\$ 2,000,000	\$ 2,000,000

See notes to financial statements

CRIME PREVENTION AND VICTIM SERVICES TRUST
Statement of Cash Flows
Year Ended March 31, 2019

	2019	2018
OPERATING ACTIVITIES		
Cash receipts from funds	\$ 602,526	\$ 477,993
Cash paid to suppliers and projects	<u>(275,507)</u>	<u>(211,278)</u>
INCREASE IN CASH FLOW	327,019	266,715
Cash - beginning of year	<u>6,479,962</u>	<u>6,213,247</u>
CASH - END OF YEAR	<u>\$ 6,806,981</u>	<u>\$ 6,479,962</u>

See notes to financial statements

CRIME PREVENTION AND VICTIM SERVICES TRUST

Notes to Financial Statements

Year Ended March 31, 2019

1. PURPOSE OF THE TRUST

Crime Prevention and Victim Services Trust (the "trust") is a government supported trust fund that operates under the authority of the Crime Prevention and Victim Services Trust Act of Yukon (the "Act") which was assented in 1997. The Government of Yukon passed the legislation creating the Trust and it administers the Trust.

The trust receives funds from the Government of Yukon for money received from the Klondike Visitors Association slot machines, interest on money paid in court that is not required to be paid out to any beneficiary, surcharges and fines paid in court imposed under the Federal Criminal Code, fine surcharges on Yukon Territorial Act fines, and monies received from Government of Canada in accordance with the Memorandum of Understanding respecting the Sharing of Proceeds of the Disposition of Forfeited Property.

The trust funds are to be used for services intended to prevent crime and promote and provide services for victims of crime. A Board of Trustees manages the Trust and approves all projects and disbursements.

2. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Basis of presentation

The financial statements were prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations (ASNPO).

Accrual basis

Receipts and disbursements are recorded on the accrual basis of accounting under which they are recorded in the financial statements in the period they are earned or incurred respectively, whether or not such transactions have been settled by the receipt or payment of money.

Revenue recognition

Crime Prevention and Victim Services Trust follows the deferral method of accounting for contributions.

Restricted contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are incurred. Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Donations are recorded at their fair market value at the time of donation.

Measurement uncertainty

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires the trustees to make estimates and assumptions that affect the reported amount of assets and liabilities, disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of receipts and disbursements during the period. Such estimates are periodically reviewed and any adjustments necessary are reported in earnings in the period in which they become known. Actual results could differ from the trustees' best estimates and assumptions as additional information becomes available in the future.

(continues)

CRIME PREVENTION AND VICTIM SERVICES TRUST

Notes to Financial Statements

Year Ended March 31, 2019

2. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES *(continued)*

Financial instruments

Financial assets originated or acquired or financial liabilities issued or assumed in an arm's length transaction are initially measured at their fair value. In the case of a financial asset or financial liability not subsequently measured at its fair value, the initial fair value is adjusted for financing fees and transactions costs that are directly attributable to its origination, acquisition, issuance or assumption. Such fees and costs in respect of financial assets and liabilities subsequently measured at fair value are expensed.

The trust subsequently measures the following financial assets and financial liabilities at amortized cost. Financial assets measured at amortized cost include funds in trust, funds and grants receivable. Financial liabilities measured at amortized cost include accounts payable and accrued liabilities and grants payable.

At the end of the reporting period, the trustees assess whether there are any indications that financial assets measured at cost or amortized cost may be impaired. If there is an indication of impairment, the trustees determine whether a significant adverse change has occurred in the expected timing or the amount of future cash flows from the asset, in which case the asset's carrying amount is reduced to the highest expected value that is recoverable by either holding the asset, selling the asset or by exercising the right to any collateral. The carrying amount of the asset is reduced directly or through the use of an allowance account and the amount of the reduction is recognized as an impairment loss in the statement of revenues and expenses. Previously recognized impairment losses may be reversed to the extent of any improvement. The amount of the reversal, to a maximum of the related accumulated impairment charges recorded in respect of the particular asset, is recognized in the statement of receipts and disbursements.

3. RECEIPTS

This account consists of the following:

	2019	2018
Klondike Visitors Association	\$ 340,923	\$ 340,169
Crime prevention and victim services - Interest	133,583	84,166
Criminal code fines	75,000	90,500
Criminal code fine interest	7,559	5,316
Federal surcharge	35,021	43,062
Disposition of forfeited property	-	20,889
Criminal code fines transfer to accounts payable	(75,000)	(90,500)
Total fund receipts - Crime Prevention	<u>517,086</u>	<u>493,602</u>
Victim Services - Interest	11,525	7,879
Territorial surcharge	45,641	33,863
Total fund receipts - Victim Services	<u>57,166</u>	<u>41,742</u>
Grand total	<u>\$ 574,252</u>	<u>\$ 535,344</u>

4. FUNDS IN TRUST

All general funds of the Trust are held in trust with the Government of Yukon. The average rate of interest earned on the funds for the years ended March 31, 2019 and 2018 are 2.167 % and 1.44%, respectively.

CRIME PREVENTION AND VICTIM SERVICES TRUST

Notes to Financial Statements

Year Ended March 31, 2019

5. HONORARIUM AND TRAVEL

The Act allows for honorarium of \$1,938 (2018: \$4,563) and travel of \$4,928 (2018: \$9,054) to be paid to the members of the board of trustees who are not otherwise covered by their employers.

6. PROJECT CONTRIBUTIONS

These are the approved project contributions provided to organizations who applied for funding that relates to crime prevention and victim services.

	Crime		2019	2018
	Prevention	Victim Services		
Big Brothers Big Sisters of Yukon	\$ 12,000	\$ -	\$ 12,000	\$ -
Blood Ties Four Directions Centre Society	4,781	4,781	9,562	-
Boys and Girls Club of Yukon	12,000	-	12,000	5,386
Canadian Mental Health Association, Yukon Division	3,133	3,132	6,265	-
City of Whitehorse - Canada Game Centre	-	-	-	3,796
Dawson City Music Festival Association	23,885	-	23,885	-
Dawson Shelter Society	-	7,535	7,535	-
Gwaandak Theatre Society	7,750	7,750	15,500	-
Kluane First Nation	-	-	-	14,392
Learning Disabilities Association of Yukon	-	-	-	6,000
Les EssentiElles	-	-	-	14,702
Little Salmon Carmacks First Nation	2,660	-	2,660	-
Mothers Against Drunk Driving	5,289	-	5,289	4,795
Second Opinion Society	-	-	-	16,875
Selkirk Elementary School Council	10,620	-	10,620	-
Tagish Community Association	-	-	-	10,240
The Heart of Riverdale Community Centre	-	-	-	25,200
Victoria Faulkner Women's Centre	-	-	-	21,750
Village of Carmacks	1,320	-	1,320	-
Village of Teslin	13,980	2,480	16,460	5,040
Vuntut Gwitchin First Nation	-	-	-	24,294
Whitehorse Aboriginal Women's Circle	8,752	8,751	17,503	-
Youth of Today Society	-	-	-	27,125
Yukon Association for Community Living	-	-	-	15,168
Yukon Circle of Change	2,059	2,059	4,118	-
Yukon Status of Women's Council	-	19,770	19,770	-
Yukon Tourism Education Council	34,000	-	34,000	-
Yukon Youth Outdoor Leadership Association	15,338	-	15,338	14,347
	157,567	56,258	213,825	209,110

(continues)

CRIME PREVENTION AND VICTIM SERVICES TRUST
Notes to Financial Statements
Year Ended March 31, 2019

6. PROJECT CONTRIBUTIONS *(continued)*

	Crime Prevention	Victim Services	2019	2018
Add: Multi-year projects funded during the year	35,852	33,908	69,760	73,235
Less: Unspent contributions returned	(21,437)	(2,004)	(23,441)	(49,098)
	<u>\$ 171,982</u>	<u>\$ 88,162</u>	<u>\$ 260,144</u>	<u>\$ 233,247</u>

During the year, the Trustees approved project contributions totaling to \$450,464 (2018: \$316,098). Amounts committed to be paid out are as follows:

	2019	2018
2017/2018	\$ -	\$ 209,110
2018/2019	213,825	95,396
2019/2020	175,455	11,592
2020/2021	61,184	-
	<u>\$ 450,464</u>	<u>\$ 316,098</u>

7. ACCOUNTS PAYABLE AND ACCRUED LIABILITIES

This account consists of the following:

	2019	2018
Federal Criminal Code Fines - Government of Canada (see Note 11)	\$ 2,078,157	\$ 2,003,158
Repayable to Corrections Revolving Fund (see Note 12)	-	74,752
Accrued liabilities	12,561	13,670
	<u>\$ 2,090,718</u>	<u>\$ 2,091,580</u>

8. DEFERRED REVENUE

The change in deferred revenue during the year are as follows:

	2019	2018
Balance at beginning of year, as previously reported	\$ 2,742,171	\$ 2,552,383
Impact of correction of errors (Note 12)	-	(74,753)
Balance at March 31	2,742,171	2,477,630
Increase in deferred revenue	292,918	264,541
Balance at end of year	<u>\$ 3,035,089</u>	<u>\$ 2,742,171</u>

CRIME PREVENTION AND VICTIM SERVICES TRUST

Notes to Financial Statements

Year Ended March 31, 2019

9. RESTRICTIONS

External restrictions

Section 7 of the Act outlines the Trust management principles to be followed.

- a) Paragraph 7(1) restricts spending if the Trust balance is under \$2,000,000 to interest earned on the Trust, and up to 10% of the Trust's principal.
- b) Paragraph 7(2) mandates that if the Trust balance is greater than \$2,000,000, the board may spend interest earned on the Trust and amounts in excess of this amount.

As at March 31, 2019, the fund balance is greater than \$2,000,000 and the Board may approve disbursements according to paragraph 7(2) of the Act.

Internal restrictions

The Board must ensure the interest earned on the Victim Services fund is allocated only to disbursements for projects related to victim services.

10. FINANCIAL INSTRUMENTS

The trust is exposed to various risks through its financial instruments and has a comprehensive risk management framework to monitor, evaluate and manage these risks. The following analysis provides information about the trust's risk exposure and concentration as of March 31, 2019.

(a) Credit risk

Credit risk arises from the potential that a counter party will fail to perform its obligations or commitment that it has entered into with the Trust. The Trust is exposed to credit risk from funders amounting to \$348,482 (2018: \$366,375) and project recipients repayment amounting to \$1,645 (2018: \$12,026). In order to reduce its credit risk, the Trust reviews payment history of project recipients repayment to minimize its exposure to counterparties with perceived higher risk of default.

(b) Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Trust will encounter difficulty in meeting obligations associated with its financial liabilities. The Trust is exposed to this risk mainly in respect of its accounts payable and accrued liabilities amounting to \$2,090,718 (2018: \$2,091,580) and grants payable amounting to \$31,301 (2018: \$24,612). The Trust reduces its exposure to liquidity risk by ensuring it has adequate cash flow to cover its debts.

(c) Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the value of a financial instrument might be adversely affected by a change in the interest rates. In seeking to minimize the risks from interest rate fluctuations, the trust manages exposure through its normal operating and financing activities. The trust is exposed to interest rate risk primarily through its floating interest rate in income earned from its funds in trust balance.

Unless otherwise noted, it is the trustees' opinion that the trust is not exposed to significant other risks arising from these financial instruments.

CRIME PREVENTION AND VICTIM SERVICES TRUST

Notes to Financial Statements

Year Ended March 31, 2019

11. CONTINGENT LIABILITY

Under an informal agreement, the Government of Yukon has made claim to the Criminal Code of Canada fines. The Government of Canada under subsection 734.4(2) of the Criminal Code of Canada, has also made claims to these fines. The Government of Yukon has remitted these fines to the Trust since its inception. We are unable to determine if this issue will be resolved in favour of the Trust and have recognized a contingent liability and presented it under the "accounts payable and accrued liabilities" account in the statement of financial position (see Note 7).

12. CORRECTION OF ERRORS

During fiscal year ended March 31, 2018, the Trust discovered that Inmate Phone System revenues had been erroneously recorded in its financial statements since 2015. The accumulated revenue from inmate phone system was erroneously transferred to the Trust from Corrections Revolving Fund. The Corrections Act (s. 35.02) mandates the Correction Revolving Fund to receive these revenues.

As a result, revenues, funds receivable and deferred revenue had been overstated and related accounts payable had been understated. The errors were corrected in the previous year by restating each of the affected financial statement line items for prior periods. The following table summarizes the impact of the corrections on the Trust's financial statements.

	As previously reported	Adjustments	As restated
i. Statement of financial position			
<u>April 1, 2016</u>			
Funds receivable	\$ 391,542	\$ (21,793)	\$ 369,749
Others	5,748,609	-	5,748,609
<i>Total assets</i>	<u>\$ 6,140,151</u>	<u>\$ (21,793)</u>	<u>\$ 6,118,358</u>
Accounts payable and accrued liabilities	\$ (1,847,222)	\$ (35,198)	\$ (1,882,420)
Deferred revenue	(2,177,351)	56,991	(2,120,360)
Others	(115,578)	-	(115,578)
Total liabilities	(4,140,151)	21,793	(4,118,358)
Net assets	(2,000,000)	-	(2,000,000)
<i>Total liabilities and net assets</i>	<u>\$ (6,140,151)</u>	<u>\$ 21,793</u>	<u>\$ (6,118,358)</u>
<u>March 31, 2017</u>			
Funds receivable	\$ 334,880	\$ (17,761)	\$ 317,119
Others	6,217,178	-	6,217,178
<i>Total assets</i>	<u>\$ 6,552,058</u>	<u>\$ (17,761)</u>	<u>\$ 6,534,297</u>
Accounts payable	\$ (1,920,858)	\$ (56,991)	\$ (1,977,849)
Deferred revenue	(2,552,383)	74,752	(2,477,631)
Others	(78,817)	-	(78,817)
Total liabilities	(4,552,058)	17,761	(4,534,297)
Net assets	(2,000,000)	-	(2,000,000)
<i>Total liabilities and net assets</i>	<u>\$ (6,552,058)</u>	<u>\$ 17,761</u>	<u>\$ (6,534,297)</u>

(continues)

CRIME PREVENTION AND VICTIM SERVICES TRUST
Notes to Financial Statements
Year Ended March 31, 2019

12. CORRECTION OF ERRORS *(continued)*

	As previously reported	Adjustments	As restated
ii. Statement of receipts and disbursements			
<u>For the year ended March 31, 2017</u>			
Inmate phone system	17,761	(17,761)	-
Transfer to deferred revenue	(375,032)	17,761	(357,271)
Other receipts	470,537	-	470,537
Disbursements	(113,266)	-	(113,266)
<i>Excess of receipts over disbursements</i>	\$ -	\$ -	\$ -

13. PROJECT COMMITMENTS

The trustees committed to the following projects for the forthcoming fiscal year.

	2019	2018
Big Brothers Big Sisters of Yukon	\$ -	\$ 12,000
Blood Ties Four Directions Centre Society	-	15,936
Boys and Girls Club of Yukon	5,700	-
Dawson City Music Festival Society	-	22,800
Dawson City Women's Shelter Society	-	7,535
Inclusion Yukon	23,309	-
Little Salmon Carmacks First Nation	-	2,660
Lorne Mountain Community Association	5,966	-
Queer Yukon	23,000	-
Village of Carmacks	9,620	-
Village of Teslin	52,100	11,500
Youth of Today Society	35,210	-
Yukon Community Crime Stoppers Association	2,000	-
Yukon Learn Society	-	9,498
Yukon Tourism Education Council	34,800	34,000
Yukon Youth Outdoor Leadership Association	-	15,338
	\$ 191,705	\$ 131,267

Yukon 